



## Modalités d'inscriptions en séjours de vacances automne 2025

### Conditions de participation aux séjours

- Le participant doit être adhérent du CLAVIM pour 2025/2026 ;
- Être domicilié à titre principal à Issy-les-Moulineaux ;
- Être à jour de ses factures au CLAVIM ;
- Avoir fait calculer son quotient pour 2025 ;
- Un seul séjour par enfant pour la période automne.

### Démarches à suivre

#### Les inscriptions aux séjours d'automne 2025 débutent le mardi 30 octobre 2025

Nous vous invitons à consulter le programme détaillé sur le site [www.clavim.asso.fr](http://www.clavim.asso.fr) ainsi qu'à prendre connaissance des conditions générales relatives aux séjours de vacances également disponibles sur notre site.

#### ❖ À L'ACCUEIL DU CLAVIM :

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** ([prendre rendez-vous ICI](#))

À partir du **30 septembre 2025**, les chargées d'accueil du CLAVIM vous accompagnent dans l'utilisation du portail Téliss, si vous n'avez pas d'accès à internet.

#### ❖ PAR INTERNET

L'offre des séjours est consultable en ligne sur [www.clavim.asso.fr](http://www.clavim.asso.fr).

Les inscriptions s'effectuent sur le portail Téliss (<https://teliss.ville-issy.fr>) à partir du mardi 30 septembre 2025.

Les séjours sont attribués aux personnes dans l'ordre des demandes et ce dans la limite des places disponibles.

**Le dossier séjour est envoyé dans les 24 heures** afin que vous puissiez nous le transmettre, complet, **sous 3 jours après sa réception**.

L'équipe de l'accueil du CLAVIM reste à votre disposition pour toutes vos questions au 01 41 23 86 00 ou [clavim@ville-issy.fr](mailto:clavim@ville-issy.fr)

#### **LES RENDEZ-VOUS À L'ACCUEIL DU CLAVIM SONT RESERVÉS EN PRIORITÉ :**

- Aux parents qui ne disposent pas d'un accès internet pour inscrire leurs enfants ou payer une facture,
- Aux parents qui ne sont pas familiarisés avec les procédures dématérialisées,
- Aux parents dont la situation particulière nécessite qu'ils soient accueillis,
- Aux parents qui règlent leur facture en espèce.

Pour les parents ne relevant pas de ces priorités, nous vous remercions d'utiliser les circuits d'échanges et de communication suivants :

- **Par mail :** [clavim@ville-issy.fr](mailto:clavim@ville-issy.fr)
- **Par téléphone** (Attention en cas d'affluence d'appels, nous ne serons peut-être pas en mesure de prendre immédiatement votre appel. Si vous ne pouvez pas nous joindre, utiliser la messagerie [clavim@ville-issy.fr](mailto:clavim@ville-issy.fr)).

#### **ATTENTION :**

**Merci de NE PAS UTILISER LA MESSAGERIE TELISS réservée uniquement aux questions relatives aux activités périscolaires et aux accueils de loisirs maternelles et élémentaires.**

Nous souhaitons d'ores et déjà à vos enfants, un beau séjour avec le CLAVIM